

Fiche technique

Produits de surface

impra®lan-Decklack D300

Peinture en phase aqueuse à forte résistance aux intempéries avec film protecteur préventif contre les moisissures et les algues.

Domaines d'application	Couche intermédiaire et de finition pour tous les éléments en bois en extérieur, par exemple le lamellé-collé, les planches profilées, les avant-toits, le lambris, les pergolas, les façades et les rambardes de balcons.
Caractéristiques	• Bonne capacité de couverture • Certifié DIN EN 71-3, sécurité des jouets • Très élastique, ne s'écaille pas • Recouvrement optimal des bords • Efficace contre les moisissures et les algues • Bon pouvoir de remplissage, protection durable contre les intempéries • Densité (selon la teinte) 1,04 – 1,20 g/cm³ à 20 °C
Composition	Acrylate, PU, dioxyde de titane, eau, glycols, additifs, conservateurs.
Principes actifs	Diuron, OIT, IPBC
Teintes	RAL 9010–Blanc pur. Des mélanges des peintures de base avec les nuanciers RAL et NCS sont possibles dans le mélangeur de couleurs impra®. Les teintes spéciales et mélangées doivent être vérifiées avant le traitement en réalisant une couche d'essai. Toute réclamation quant à la teinte doit être déposée avant l'exécution sur l'objet. Plus tard, aucune réclamation pour défaut ne sera acceptée.
Degré de brillance	Brillant satiné
Conditionnement	Bidon 20 litres, fût 120 litres, réservoir de 600 litres, réservoir de 1000 litres sur demande. Base : Bidons de 4,5, 18 et 45 litres Teintes mélangées : Bidon de 5 et 20 litres
Mode d'application	Vacumat, pulvérisation, au pinceau
Consommation	environ 80 à 150 ml/m² en 1 couche.

Préparation du support	Le support doit être propre, ferme et solide. L'humidité du bois doit se situer entre 12 % et 14 %. Pour les bois tropicaux, nettoyer au préalable à l'aide de diluant universel. Protéger le bois en extérieur du bleuissement et des champignons conformément à DIN 68800 à l'aide de base traitante impra®lan-Grund I100 ou impra®lan-Grund G300. Pour plus d'informations concernant la préparation du support et la protection du bois de construction, consulter la fiche 18 BFS.																	
Consignes d'application	Général Bien remuer avant l'utilisation. Pour le ponçage intermédiaire, employer un papier abrasif fin (grain 180), idéalement une toile abrasive. Ne pas appliquer ou laisser sécher à une température inférieure à +10 °C (air ambiant, support et matériel) ou en plein soleil. Dans le cas de l'application sur des bois contenant un haut niveau de substances naturelles, comme le meranti, des colorations peuvent se produire. Si tel est le cas, il est nécessaire d'appliquer une couche intermédiaire avec un produit de base primaire isolant comme impralan®-Vorlack V120 (vacumat) ou profilan®-secur (au pinceau) Application au pinceau En théorie, l'application se fait sans dilution, mais dans le cas de supports très absorbants, une dilution avec environ 10 % d'eau peut être nécessaire. Application par pulvérisation <table><tr><th rowspan="2">Mode d'application</th><th colspan="2">Taille de buse</th><th rowspan="2">Pression de pulvérisation en bar</th><th rowspan="2">Épaisseur max. de film humide en µm</th></tr><tr><th>en pouces</th><th>en mm</th></tr><tr><td>Airless</td><td>0,009-0,011</td><td>0,23-0,28</td><td>130</td><td>150</td></tr><tr><td>Airmix</td><td>0,009-0,011</td><td>0,23-0,28</td><td>80</td><td>150</td></tr></table> Pour l'application au vacumat, utiliser sans dilution.	Mode d'application	Taille de buse		Pression de pulvérisation en bar	Épaisseur max. de film humide en µm	en pouces	en mm	Airless	0,009-0,011	0,23-0,28	130	150	Airmix	0,009-0,011	0,23-0,28	80	150
Mode d'application	Taille de buse		Pression de pulvérisation en bar	Épaisseur max. de film humide en µm														
	en pouces	en mm																
Airless	0,009-0,011	0,23-0,28	130	150														
Airmix	0,009-0,011	0,23-0,28	80	150														
Temps de séchage	Hors poussière : après environ 1 heure Recouvrable : après environ 4 heures Données valables pour une couche et par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long.																	
Dilution	Si nécessaire avec de l'eau.																	
Nettoyage des outils	Nettoyer à l'eau immédiatement après utilisation, ne pas laisser sécher.																	
Restrictions d'utilisation	Dans le cas des bois tropicaux et riches en tanins, un allongement du temps de séchage, des changements de coloration et une diminution de l'adhérence peuvent être constatés. Il est donc recommandé de procéder à une couche d'essai.																	

Teneur en COV (g/L)	57 - 67 g/L (cat. 1d / Wb) : max. 130 g/L
Classification CLP	impra®lan-Decklack D300 est soumis à l'étiquetage. Mention d'avertissement : Néant Pictogramme : Néant
Mentions de danger et conseils de prudence	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Contient fongicides E, OIT, 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut provoquer des réactions allergiques.
Sécurité au travail	Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection au travail et de prévention des accidents en vigueur. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.
Stockage/transport	Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel. RID/ADR : néant.
Protection de l'environnement	Il est interdit de déverser impra®lan-Decklack D300 dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 2 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture. Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.
Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.	

03/06/2019